



Le Saint-Siège

PAPE FRANÇOIS

MÉDITATION MATINALE EN LA CHAPELLE DE LA
MAISON SAINTE-MARTHE

La grâce de la honte

Lundi 26 février 2018

(L'Osservatore Romano, Édition hebdomadaire n°011 du 15 mars 2018)

Deux conseils spirituels du Pape François pour le carême: «Ne jugez pas les autres» et «demander à Dieu la grâce de la honte pour ses péchés». Le «jugement» et «la miséricorde», avec la suggestion d'un examen de conscience personnel, ont constitué les points centraux de la méditation du Pape. «Le carême est un chemin de purification. L'Eglise nous prépare à la Pâque et nous enseigne également à nous renouveler, à nous convertir». L'Eglise nous fait réfléchir sur deux attitudes: l'attitude à l'égard du prochain et l'attitude envers Dieu». En particulier à l'égard du «prochain il nous dit que nous ne devons pas juger: "Ne jugez pas et vous ne serez pas jugés"». En réalité, «juger les autres est une chose laide, parce que l'unique juge est le Seigneur». Du reste, «Jésus connaît notre tendance à juger les autres» et nous avertit: «Fais attention, parce que de la mesure dont tu juges, tu seras jugé: si tu es miséricordieux, Dieu sera miséricordieux avec toi». Donc, «ne juge pas». «Nous pouvons nous poser cette question: dans les réunions que nous avons, un repas, quoi que ce soit, pensons à une durée de deux heures: sur ces deux heures, combien de minutes seront passées à juger les autres?». Et si «cela est le "non", quel est le "oui"? Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux. Plus encore: soyez généreux, "donnez et il vous sera donné"». Mais «qu'est-ce qui me sera donné»? L'abondance de la générosité du Seigneur, quand nous serons pleins de l'abondance de notre miséricorde à ne pas juger».

«La deuxième partie du message de l'Eglise d'aujourd'hui est l'attitude à l'égard de Dieu». Le dialogue avec Dieu part toujours de cette adoration pénitentielle: tu es Dieu, je suis pécheur». «Cela est l'humilité devant Dieu. Chacun de nous connaît ses péchés et cela, il peut le dire devant

Dieu: Seigneur, j'ai péché, je suis pécheur et "à toi convient la justice, à nous la honte". Et «quand la justice de Dieu rencontre notre honte, là il y a le pardon».

A ce propos, François a suggéré les questions à se poser pour un examen de conscience: «Est-ce que je crois que j'ai péché contre le Seigneur? Est-ce que je crois que le Seigneur est juste? Est-ce que je crois qu'il est miséricordieux ? Est-ce que j'ai honte devant Dieu, d'être pécheur?». Et la réponse est «si simple: "A toi la justice, à moi la honte"». Donc, nous devons «demander la grâce de la honte».